Communiqué de Presse du 03.05.2023

→ Un platane malade et dangereux

Depuis 2015 , la Ville de Lunel est contrainte à abattre régulièrement des platanes atteints par le chancre coloré. Suite à l'inspection réalisée par la Fredon, la DRAAF a repéré un nouvel arbre malade.

On le sait : depuis plusieurs années, les platanes sont en sursis un peu partout en France à cause du chancre coloré, ce champignon qui les parasite. Ce dernier pénètre le cœur de l'arbre sain par l'intermédiaire du système racinaire, par les branches ou par un simple contact : la contamination est donc très dure à contrôler dès qu'un sujet est malade et il n'existe pour l'heure aucun traitement Et depuis 2015, Lunel a fait l'amère expérience d'avoir des sujets malades. Dans ce cas-là, la Fredon Occitanie, organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement agréé par la DRAFF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) fait état d'une contamination et préconise donc l'abattage des arbres malades et de ses congénères dans un périmètre sécuritaire. C'est le cas pour le platane situé à l'entrée du cours Gabriel Péri, en face de la statue du Pescalune. La Ville de Lunel va malheureusement être contrainte d'organiser une nouvelle campagne d'abattage d'ici la fin de l'année.

L'individu malade représente un danger pour le public et les habitations alentours car il ne pourrait résister à un gros coup de vent. Un état sanitaire qui nécessite la réduction de ses charpentes et branches afin d'éviter tout risque de chute lors de grosses rafales de vent, en attendant l'opération d'être ultérieurement abattu. La société Serpe, mandatée par le Département de l'Hérault, interviendra le 5 mai prochain.

Une série d'arbres concernés d'ici la fin de l'année

D'autres platanes vont subir le même sort dans un périmètre de 35 mètres autour de cet arbre. Au total 12 platanes seront abattus : 7 sur la place de la République, 4 sur le cours Gabriel Péri et 1 sur les allées Baroncelli à l'angle de l'hôpital, vers la borne incendie. Initialement programmée par la Ville pour les dernières vacances de Printemps, cette opération est repoussée et sera réalisée d'ici la fin de l'année. En effet, les platanes situés sur la Place de la République et donc sur le passage de la RN 113 sont propriété du département de l'Hérault. Les services de la Ville se sont rapprochés des services du département pour programmer les deux opérations d'abattage en même temps, mutualiser les moyens et réduire les nuisances occasionnées, d'où le report de l'opération d'ici la fin de l'année. Comme elle le prévoit depuis 2020 dans sa politique de végétalisation de la ville, la Municipalité a prévu de replanter 12 arbres sur le site. Cette plantation ne devrait pas intervenir rapidement car les travaux de Métamorph'Ose seront en cours sur le cours Gabriel Péri. La replantation devra prendre en compte différentes contraintes comme les réseaux, les canalisations, les façades des habitations à proximité mais également la composition de la terre et les fosses de plantation à créer. Pour avoir une vision à long terme et apporter une cohérence dans la végétalisation du centre-ville dans le cadre du projet Métamorph'Ose, la Ville de Lunel s'est alliée les compétences et l'expérience d'un paysagiste-urbaniste. Il est chargé de faire un état des lieux de tous les arbres concernés par le projet de renouvellement urbain du centre-ville et d'apporter une véritable politique de végétalisation.

Une politique que l'équipe municipale porte à l'échelle de la ville. En effet, outre la plantation de deux arbres pour chaque arbre abattu, les élus souhaitent réaliser une plantation par nouveau Lunellois. Ainsi, Lunel est une ville toujours plus verte, résolument tournée vers les enjeux de demain avec, depuis le début du mandat, 37 arbres abattus et 465 arbres plantés !

L'ESSENTIEL :

Cours Gabriel Péri : l'arbre malade et dangereux

Atteint par le chancre coloré du platane et par un second parasite, l'arbre situé au début du cours Péri, face à la statue du Pescalune, représente un danger pour le public et les habitations. Un état sanitaire qui nécessite la réduction de ses charpentes et branches.

+ d'informations : 04 67 87 83 69 (Service Communication) – mairie@ville-lunel.fr – www.lunel.com